



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 19 mai 1967.

10, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: 612.1. - ¹⁴TZ/do

an	76					a/a
Date	22.5					
visa						
EPD	22.5.67	11				
Ref.	A-11-41-13. Eg. 0'					

A la Division des affaires politiques
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Maintes fois depuis l'instauration du régime nassérien, tel ou tel numéro de la "Nouvelle gazette de Zurich" a fait l'objet d'une interdiction de vente de la part des services de censure de la RAU. La situation s'est tout récemment aggravée, puisque depuis le 1er avril 6 numéros seulement du grand quotidien zurichois ont pu être mis en vente dans mon pays de résidence.

L'agence, dirigée au Caire par le ressortissant suisse Lambelet, qui distribue la NZZ ainsi que la "Weltwoche" et un certain nombre de journaux allemands, ne vend que 7 à 8 numéros par jour du quotidien zurichois pendant la saison d'été et environ le double durant la période touristique hivernale. La situation qui lui est créée au Caire depuis quelques semaines ne lui porte donc pas un bien grave préjudice. Il s'agit toutefois en l'occurrence d'une question de principe qui me paraît justifier une intervention.

J'apprécierais donc d'avoir votre avis sur la question de savoir si une protestation contre les mesures prises à l'encontre de la NZZ - qui trouvent leur origine dans le peu de sympathie que ce quotidien manifeste à l'égard du régime nassérien - s'impose à l'heure actuelle; si je puis en charger sans délai mon premier collaborateur faisant aujourd'hui encore fonction de chargé d'affaires ou s'il est préférable que j'attende l'occasion des visites officielles que je ferai après la présentation de mes lettres de créance pour aborder personnellement cette question. Le moment actuel me paraissant peu propice à une démarche de cette nature, c'est plutôt la seconde solution que je crois devoir préconiser.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. T. Carodi





Übermittlungszettel

Feuille de transmission

Form. 111.904 - 11 717

dodis.ch/31518

an:
à:
a:

Herrn M. Gelzer W.

zur Kenntnis
pour information
per informazione

zu Ihren Akten
pour vos dossiers
per il vostro incarto

auf Ihren Wunsch
selon votre demande
a vostra richiesta

gemäss Besprechung
sulant l'accord
come inteso

bitte zurückgeben
à nous renvoyer s. v. p.
da ritornare p. f.

mit Dank zurück
en retour
in ritorno

zur Erledigung
pour règlement
per il disbrigo

zur Stellungnahme
pour avis
per il parere

bitte besprechen
entretien s. v. p.
conferire p. f.

zur-Unterschrift / Visum
pour la signature / visa
per la firma / visto

bitte Vorakten
présenter les documents
documentazione p. f.

bitte anrufen
téléphoner s. v. p.
telefonare p. f.

Anzahl je Vorlage
Quantité par modèle
Quantità per modello

ausbestanden
gelbes

Helios
hélicopies
ellocopie

Photokopien
photocopies
fotocopie

Abzüge
polycopies
copie poligrafate

Kopien
copies
copie

weiterleiten an:
transmettre à:
trasmettere a:

Bemerkung - Remarque - Osservazione

m. E. sollte Parodi persönlich
sich der Sache annehmen, sobald er
sein Bzgl.-skriptur überreicht hat.

Unserem Interesse wäre zu prüfen, ob

Datum - Date - Data

Absender - Expéditeur - Mittente

wird nicht den Botschaften der VAB
Zitieren sollte, um ihn um

bitte wenden
tourner s. v. p.
voltare p. f.

Auskunft zu bitten, weshalb
die N 22 von der Zimmern
zurückbehalten wurde.

W. Jürgler